



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question au Gouvernement n° 723

Texte de la question

PRIX DES ÉNERGIES DOMESTIQUES

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Olivier Jardé. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, les Français se posent beaucoup de questions sur leur pouvoir d'achat, eu égard à la baisse du prix de l'énergie, et plus particulièrement à celle du prix du pétrole.

Lorsque le prix du baril augmente, le prix de l'essence augmente : c'est pratiquement mathématique. Lorsque le prix du baril diminue - c'est le cas actuellement, puisque nous sommes passés de 140 dollars à 60 dollars -, le prix de l'essence diminue. Mais nous avons l'impression que c'est dans une moindre mesure et à un rythme inférieur. À l'entrée de l'hiver, la question du prix du fioul se pose tout particulièrement.

On nous a toujours dit que les prix de l'essence, du gaz et du baril étaient liés. Le prix du baril diminue, celui de l'essence aussi. Le prix du gaz, qui avait augmenté au mois d'août, baissera-t-il également ? Certes, il y a les taxes. Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous nous indiquer le rythme des baisses de coût des différentes énergies, qui ont une influence directe sur le pouvoir d'achat des Français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.*

Vous avez eu raison, monsieur Jardé, d'aborder ce sujet : c'est l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens, car la part de leur budget consacrée à l'énergie est importante. Vous avez rappelé que le prix du baril de pétrole a été divisé par deux. Et vous voulez connaître la répercussion de cette baisse à la pompe pour l'essence, pour le fioul et le gaz.

Depuis début juillet, le cours du fioul à Rotterdam a diminué de 24 centimes d'euros par litre, alors que le prix à la pompe baissait, durant la même période, de vingt-sept centimes d'euros par litre. Il convient donc de souligner la bonne nouvelle de cette répercussion dans un environnement économique difficile.

S'agissant de l'essence, le prix du baril a baissé de 50 %. Il est vrai que la totalité de la baisse n'a pas été répercutée.

M. Maxime Gremetz. Non ! Nous en sommes loin !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État.* C'est d'abord dû au fait que, comme vous l'avez souligné, le prix de l'essence repose en grande partie sur des taxes. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*) Ensuite, durant la même période, l'euro, qui s'était fortement apprécié pendant plusieurs mois, s'est déprécié de 17 %. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*) On ne peut que constater que ce qui est une bonne nouvelle pour notre industrie l'est moins pour notre facture énergétique.

S'agissant du gaz, les contrats d'approvisionnement sont à moyen terme, pour atténuer la volatilité des cours. Il va de soi que si la baisse se confirmait, d'ici à quelques mois, le Gouvernement diminuerait le prix pour les usagers, ...

M. Maxime Gremetz. Et demain, on rase gratis !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État.* ...répercutant ainsi la baisse du prix du baril.

Telles sont, monsieur Jardé, les informations que je voulais vous communiquer. Vous avez compris quelle était

la politique du Gouvernement : transparence sur les prix, et, dans le même temps, répercussion, à chaque fois que c'est possible, en faveur du pouvoir d'achat des Français.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 723

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 octobre 2008